

# La chalarose du frêne en Wallonie : état des lieux (juin 2011)

## Les premiers symptômes observés au printemps 2011 en Wallonie :

Suite au temps sec avec un vent du Nord Est soutenu pendant plusieurs jours début mai et suite aux gelées tardives dans certaines vallées et régions de basse altitude, les feuilles externes des houppiers de frêne ont fortement noircies et se sont desséchées. L'apparition de feuilles noires dans les houppiers ont permis de détecter facilement des peuplements en condition de stress. Depuis début mai 2011, l'observation de frênes dépérissants et de descentes de cime est assez généralisé dans le Condroz, la Famenne et la Hesbaye.

Dans la vallée du Hoyoux et dans la région de Modave et Pailhe, les arbres ayant subi les aléas des gelées tardives semblent systématiquement atteints de chalarose (le lien de cause à effet reste cependant à démontrer). Il est à noter que cette région abritait depuis l'été 2010 un des premiers foyer de *Chalara fraxinea*. Des retards de débourrement ont été observés très régulièrement en frêne dans le Condroz et en Fagne Famenne.

**Toutes les descentes de cime et de dépérissement ne doivent cependant pas être imputées à la chalarose.**

## Les symptômes de la chalarose observés en 2011 sur les arbres sont les suivants :

Dessèchement des rameaux les plus externes du houppier ; symptôme observé tant en peuplement issu de régénération naturelle que de plantation. Le dessèchement des rameaux provoque une descente de cime manifeste ; aucune infection au niveau des gourmands n'a été à ce jour observée par le DEMNA ;

Des flétrissements des feuilles ont été observés lors de l'été 2010 en Wallonie et lors des campagnes de prospections en France. Lors du printemps 2011, peu de flétrissement et de dessèchement de feuilles ont été observés. Le feuillage des arbres atteints était soit noirci en raison du gel tardif ou absent sur les rameaux de l'année;

Des nécroses corticales à la base des rameaux de l'année ou de l'année précédente sont observés systématiquement sur les arbres atteints. Les nécroses peuvent toutefois se situer au milieu du rameau de l'année ou de l'année précédente. La plupart des nécroses sur les nouveaux sites infestés en 2011 ne présentent pas ou peu de renflement au niveau de la nécrose ce qui laisserait croire à une présence récente du champignon sur l'arbre atteint. Sur certains arbres, il a été observé des cicatrices de petites tailles (de 0.5 cm à 1 cm) striées longitudinalement au sens du rameau.

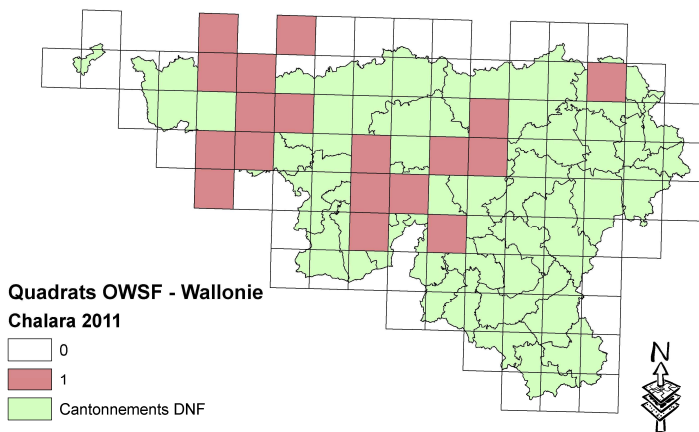
Les arbres atteints ne présentent pas de nécroses particulières sur le tronc ou au collet. L'apparition de nécroses sur le tronc ou au collet résulte de la présence de champignon depuis un certain temps dans la plante. En Wallonie, les frênes n'ont pas encore atteint ce stade.

Les arbres atteints ne présentent pas de signe de présence d'armillaire ni de scolyte du frêne.

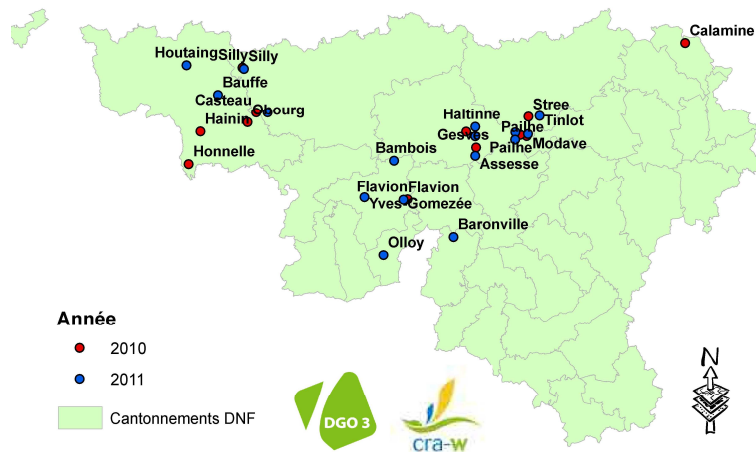
## Etat des lieux de la présence de *Chalara fraxinea* en Wallonie :

En 2010, les premières observations de dépérissements de frêne dû à *Chalara fraxinea* ont été réalisées à partir du mois de juin. De juin à septembre, 12 sites ont été identifiés comme positifs au test PCR par le CRAw. En 2011, les premiers dégâts sur frêne ont été observés dès début mai par l'Observatoire Wallon de la Santé des Forêts via les correspondants-observateurs et par le CRAw. Au 10 juin 2011, 12 sites supplémentaires à ceux de 2010 sont positifs à la détection de *Chalara fraxinea* suite aux analyses du CRAw. Les sites touchés sont tant des peuplements âgés issus de régénération naturelle, soit des plantations (15-20 ans) soit des arbres de bords de route (Baronville, Tinlot, Bambois, Olloy). Une pépinière est actuellement touchée (Gottignies). Les zones touchées en Wallonie sont représentées par les quadrats de 16x16 km. Dans certaines régions ce sont des massifs entiers qui sont infectés par *Chalara fraxinea* (vallée du Hoyoux, Our, Modave, ...).

## Observations de Chalara fraxinea en Wallonie en 2011



## Observations de Chalara fraxinea en Wallonie en 2010 et 2011



### Mise en place d'un suivi de l'évolution de *Chalara fraxinea* en Wallonie :

Dès la découverte de la maladie par le CRAw en Wallonie, le DEMNA et le DNF a mis en place un suivi permettant d'évaluer la répartition du phénomène et de suivre son évolution dans les différentes régions. Les correspondants-observateurs de l'Observatoire Wallon de la Santé des Forêts prospectent les forêts et matérialisent leurs observations sous forme de fiches qui rendent compte de l'état du peuplement au moment de l'observation. Pour confirmer la présence du champignon, des échantillons sont prélevés et transmis au CRAw pour analyse.

Le CRAw et le DEMNA effectuent le suivi de la maladie sur les sites contaminés et sur des nouveaux sites grâce notamment aux placettes de l'Inventaire permanent des ressources forestières du DNF et à des placettes le long des cours d'eau.

**Toute observation de symptôme de dépérissement de frêne doit être signalée au correspondant-observateur régional ou aux responsables de l'Observatoire wallon de la santé des forêts.**

### Et après...

Si pour l'instant les symptômes s'observent largement dans les régions contaminées (Condroz, Hesbaye, Fagne Famenne), si les dommages apparaissent importants au niveau des semis et des plantations, peu de dépérissement important est observé sur arbres adultes. Le bois des frênes contaminés n'est pas atteint. Le DEMNA, le CRAw et les correspondants-observateurs continuent la surveillance de l'évolution spatiale du phénomène et mettent en place des dispositifs pour répondre aux questions posées. Une concertation se met en place entre les différentes parties intéressées : administration, propriétaires et gestionnaires de la forêt publique et privée, et aval de la filière pour organiser au mieux les récoltes de frêne à venir.

### Mesures de gestion (au vu de la situation en juin 2011)

Même si aucun arbre nécrosé par le champignon *Chalara fraxinea* n'a été déclaré en Wallonie (au 15 juin 2011), à l'avenir, il sera conseillé de récolter les arbres très atteints par la maladie, c'est-à-dire les arbres ayant un **déficit foliaire supérieur à 50 % et présentant des nécroses avérées au collet (minimum 10 % de circonférence au niveau du collet)**. Par ailleurs, la qualité des grumes ne semble pas altérée par le champignon (hors nécroses). Le martelage en feuille permettra de mieux apprécier l'état du houppier. Il devra donc avoir lieu entre le 15 août et la fin septembre, des défeuillaisons précoces ayant été observées ces deux dernières années. Les arbres moins atteints devront être inventoriés de manière à suivre l'évolution de la maladie et d'éventuellement programmer les récoltes ultérieures.

**Les récoltes prématurées doivent être évitées pour ne pas :**

- accélérer la contamination par les transports,
- éliminer les éventuels individus résistants,
- déstabiliser les peuplements,
- saturer le marché et handicaper les récoltes les plus urgentes,
- créer l'effondrement des cours.

**Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à joindre :**

**Dr. Marc Herman, Directeur f.f.** Tél.: 081/626.454 E-mail : [marc.herman@spw.wallonie.be](mailto:marc.herman@spw.wallonie.be)

**Dr. Laurence Delahaye** Tél.: 081/626.453 E-mail : [laurence.delahaye@spw.wallonie.be](mailto:laurence.delahaye@spw.wallonie.be)

Département de l'Etude du milieu naturel et agricole (DEMNA)

Direction du Milieu Forestier (DMF)  
Avenue Maréchal Juin, 23  
B-5030 GEMBLOUX